

P.C.A.E

Plan de compétitivité et
d'adaptation des exploitations
agricoles

2015/2020



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

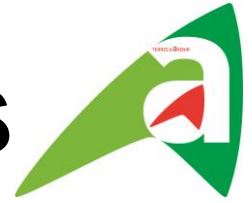
TERRES d'**a**VENIR

Généralités

Investissement >30 000€

Se renseigner auprès du service bâtiment pour connaître le détail des modalités.

Demandeurs éligibles



- **Agriculteurs personnes physiques (à titre principal et secondaire) et personnes morales**
- **Etablissements de développement agricole, d'enseignement agricole et de recherche, associations**
- **Groupements d'agriculteurs : totalité des parts sociales détenues par des agriculteurs**

Demandeurs éligibles



- **Reconduction des conditions d'éligibilité PMBE**
 - **âge, pas de procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire, à jour des cotisations fiscales et sociales, respect des normes de bien-être animal, hygiène et environnement**

- **Siège d'exploitation en Auvergne**

- **Pour les sociétés, 50 % du capital détenu par des associés exploitants**

Demandeurs non éligibles



- **CUMA**
- **Sociétés en participation et sociétés de fait**
- **Sociétés en actions simplifiées**
- **Indivisions**

- **Exploitations bénéficiaires d'une aide PMBE en 2013 et qui n'ont pas sollicité de versement pour le précédent dossier inéligibles pour les AAP 2015**
- **Exploitations bénéficiaires d'une aide PMBE en 2014 et qui n'ont pas sollicité de versement pour le précédent dossier inéligibles pour les AAP 2015 et 2016**

Projets éligibles



- **Projet conduisant à l'amélioration de la performance globale et de la durabilité de l'exploitation –**
- **Dossier complet au moment du dépôt (permis de construire notamment)**
- **Accord bancaire de principe exigé pour les projets dans lesquels un emprunt de plus de 50 000 € est demandé.**

Investissements éligibles



- **Construction neuve, extension de bâtiment, aménagement d'un bâtiment (*) et rénovation (*)**
- **Priorités : bâtiments, conditions de travail, performance énergétique, qualité environnementale**

(*) sous conditions

Modalités de soutien

		Valeur
Taux de base		15%
Modulations <i>Cumul limité à 25 %</i>	Production sous SIQO Séchage du fourrage en grange Bénéficiaire d'une aide à la légumineuse Nouvel installé * Constructions bois Plantations de haies Construction neuve et extension	6 % 6 % 3 % 6 % 3 % 3 % 3 %
Majorations <i>Cumul limité à 25 %</i>	JA* Montagne ZDS/Piémont Agri. Biol. MAEC GIEE Structure collective	5 % 10 % 5 % 10 % 10 % 10 % 5 %

Critères de sélection

Critère		nb de points
Type d'installation	Agriculteur à titre principal	20
Nouvel installé ou JA	Au moins un nouvel installé ou un JA de moins de 40 ans	50
Zone : Enjeu eau (si le projet concerne de la gestion d'effluents et/ou MAN)	ZV	50
	Zone à enjeu eau - contrat territorial	35
Zone : autre	Zone de plaine	10
Filière innovante	Zone de piémont et zone défavorisée simple	15
	Zone de montagne	20
	S3 (engraissement, ...)	10
SIQO (filière objet du projet)	Œufs santé	10
	Production sous SIQO (hors bio)	15
	Contractualisation éleveur / céréalier	10
Construction	Production en Agriculture Biologique	20
	Construction/extension	20
Agroécologie	HVE, apiculture, GIEE (adhésion et mise en œuvre des pratiques)	10
Réalisation d'un diagnostic global d'exploitation	réalisation sans suivi des préconisations	15
	réalisation et suivi des préconisations	20
Autonomie protéinique locale	bénéficiaire de l'aide PAC à la production de légumineuses/protéagineux/soja	10
Qualité de la production de l'alimentation	séchage en grange	20
Fréquence des dossiers pour ce porteur (dossier programmé 2007-2014 de + de 15000€, avec ou sans FEADER, ou dossier programmé 2015-2020 de + de 10 000€)	Dernier dossier programmé sur l'année civile n ou n-1	0
	dernier dossier programmé sur l'année civile n-2 à n-4	40
	dernier dossier programmé sur l'année civile n-5 ou avant (ou pas de dossier à ce jour)	60
Projet collectif	Projet porté par une structure collective et pour un usage collectif ou un GIEE : Structure collective = toute forme juridique collective (hors GAEC, EARL, SCEA, SCL), et avec au minimum 2 exploitations regroupées	20
Gestion des sinistres		100

Les projets ayant totalisé un nombre de points inférieur à 120 ne seront pas sélectionnés

Pièces à fournir (cette liste peut être modifiée au moment de la demande)



- Permis de construire au moment de la demande si il y a lieu

Dans le cadre d'une société (GAEC, EARL, etc...)

- *Pourcentage de parts par associés*
- *Extrait Kbis de moins de 1 an (Tribunal de Commerce)*

Dans le cas d'agriculteurs individuels ou sociétés (GAEC, EARL,...)

- *RIB (Relevé d'identité bancaire)*
- *SIRET*
- *N° PACAGE*
- *Deux devis minimum par poste (charpente, terrassement, maçonnerie, etc...) pour les travaux réalisés par les entreprises. La DDT retenant le moins disant. Bien détailler les devis fosse et fumière qui seront exclus du montant subventionnable (hors JA et ZV selon modalités) < de 1an*
- *Deux devis de matériaux pour tous les travaux réalisés par vos soins (hors charpente, couverture, fosse et fumière et électricité).*
- *Trois devis de matériaux pour tous les travaux > 90 000 €*
- *Accord bancaire (Si emprunt > 50.000 €). L'accord bancaire doit mentionner la somme empruntée (coût total – aides – autofinancement) correspondant au projet.*
- *Dernier exercice comptable en votre possession transmettre les documents en format PDF (si possible).*
- *Attestation sociale (MSA N°09 69 39 50 50) mentionnant que vous êtes à jour de vos cotisations sociales (pour chaque associé).*
- *Récépissé IC ou déclaration préfecture*

Pièces à fournir (cette liste peut être modifiée au moment de la demande)



- *Si vous avez déjà bénéficié d'une aide PMBE (2007 - 2015) depuis moins de 5 ans → date d'attribution de l'aide et N°OSIRIS.*
- *Si SIOQ (Signe Officiel de Qualité) attestation du groupement gestionnaire*
- *Attestation ou certification dans le cas d'agriculture biologique ou en conversion*
- *Relevé cadastral de propriété (Mairie) ou acte de propriété (Notaire)*
- *Autorisation du propriétaire (le cas échéant)*
- *Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage (méthode DEXEL)*
- *Exemplaire des statuts*
- *Copie de la carte d'identité*

Pour les JA UNIQUEMENT

- *Etude Economique PE - transmettre les documents en format PDF (voir CER France)*
 - *Attestation de 1^{ère} affiliation à la MSA*
 - *Date de recevabilité du projet RJA*
 - *Date de conformité de l'installation CJA*
-